



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre le trois juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2024.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Richard PONCEPT, Grégory COINTE, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER.

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT
Mme Sophie CARRE à Laurent DOLCEMASCOLO

Absents :

Céline DESSIMOND, Rémi CHABANAT

Secrétaire de séance : Héloïse FERRIER

DELIBERATION

Réhabilitation du presbytère : Déclassement du domaine public
N°2024/06/36

Objet : Autre domaine de compétences des communes

Conformément à l'article L 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques, un bien d'une personne publique, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement.

Vu la situation de l'immeuble sis 6 place de l'Eglise qui n'est plus affecté à un service public depuis 1/04/2020 ;

Vu la réalisation du projet suivant Réhabilitation du presbytère ;

Monsieur le maire propose le déclassement de l'immeuble sis 6 place de l'Eglise et son intégration dans le domaine privé de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- de déclasser l'immeuble sis 6 place de l'Eglise et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune ;

AR Prefecture

063-216302653-20240603-20240636-DE
Reçu le 05/06/2024



- Autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 03 juin 2024

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

AR Prefecture

063-216302653-20240603-20240636-DE
Reçu le 05/06/2024